

France-Paris: Repair and maintenance services of building installations

OJ S 201/2015 16/10/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: APHP — Groupe hospitalier HUEP

Postal address: 184 rue du faubourg Saint-Antoine

Town: Paris

Postal code: 75571

Country: France

For the attention of: Mme Uzel Laurence Laurence

E-mail: laurence.uzel@sat.aphp.fr

Telephone: +33 149282666

Fax: +33 149282915

Internet address(es):Address of the buyer profile: <https://www.achats-hopitaux.com/sdm/ent/gen/index.jsp>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Hôpital Saint Antoine- dAPL — groupe hospitalier HUEP-APHP

Postal address: 184 rue du Faubourg Saint-Antoine

Town: Paris

Postal code: 75012

For the attention of: Mme Uzel Laurence Laurence

E-mail: laurence.uzel@sat.aphp.fr

Telephone: +33 149282666

Fax: +33 149282915

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: hôpital Saint Antoine -Cellule des Marchés Bâtiment Couvelaire

Postal address: 184 rue du faubourg Saint-Antoine

Town: Paris

Postal code: 75012

For the attention of: Mme Uzel Laurence Laurence

E-mail: laurence.uzel@sat.aphp.fr

Telephone: +33 149282666

Fax: +33 149282915

Internet address: https://www.achats-hopitaux.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2015_5qFVV9PL58**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Other

I.3. Main activity

Health

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Maintenance multitechnique pour le site de Tenon incluant le bâtiment Inserm, groupe Hospitalier des Hôpitaux Universitaires de l'est Parisien (Huep).

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 1: Maintenance and repair services

Main site or place of performance: Hôpital Tenon, 75020 Paris.

NUTS code FR101 Paris

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Maintenance multitechnique pour le site de Tenon incluant le bâtiment Inserm, groupe Hospitalier des Hôpitaux Universitaires de l'est Parisien (Huep).

Le marché recouvre les prestations:

- 1) Multi technique pour le bâtiment Inserm,
- 2) Chauffage / ventilation pour les autres bâtiments (cf. Annexe 1 CCTP)

Tenon

4 rue de la Chine — 75970 Paris Cedex 20.

II.1.6. CPV code(s)

50700000 Repair and maintenance services of building installations

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le groupe hospitalier s'engage sur un montant minimum correspondant à la part forfaitaire de l'offre du titulaire.

Le titulaire s'engage sur un montant maximum de 720 000 EUR (HT).

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le paiement s'effectue suivant les règles de la comptabilité publique dans les conditions prévues à l'article 98 du Code des Marchés Publics et selon les dispositions du décret 2013-269 du 29.3.2013 publié au Journal Officiel du 31.3.2013 et relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique.

Les sommes dues au titre de l'exécution d'un marché public sont payées dans un délai global maximum de 50 jours.

Le taux retenu pour le calcul des intérêts moratoires est le taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à ses opérations de refinancement majoré de 8 points de pourcentage, soit au 1.1.2015: $0.05 \% + 8 = 8.05 \%$.

Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement fixée à 40 euros sera versée en sus des intérêts moratoires.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le groupement d'opérateurs économiques est autorisé.

Dans le cadre de groupement d'opérateurs économiques, il sera précisé, sur le formulaire Dc1, si le groupement est solidaire ou conjoint. Le mandataire solidaire sera expressément désigné.

Chaque membre du groupement doit fournir les documents demandés au titre de la candidature.

En cas de groupement conjoint, un mandataire solidaire devra obligatoirement être désigné pour se voir notifier le marché.

Conformément au Code des Marchés Publics (article 51.iv), les candidats ne sont pas autorisés à présenter plusieurs offres pour un même lot en agissant à la fois en qualité de candidat individuel ou de membre d'un ou plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: 1.imprimé DC 1 ou équivalent (attention une nouvelle version est disponible depuis le 25/08/2014), date et signature obligatoirement originales ou date et signature électroniques obligatoires.

2.imprimé DC 2 ou équivalent, date et signature obligatoirement originales ou date et signature électroniques obligatoires. Les mentions du capital et du Chiffre d'affaires doivent être suivies de l'unité monétaire correspondante.

3.imprimé Dc4 ou équivalent, en cas de sous-traitance, date et signature obligatoirement originales ou date et signature électroniques obligatoires

ces formulaires sont disponibles sur le site du Ministère de l'économie, des Finances et de l'emploi:

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>

Les entreprises nouvellement créées peuvent produire une copie certifiée du récépissé de dépôt des statuts transmis par le centre de formalités des entreprises

4.les attestations d'assurance civile et décennale

5.l'attestation de visite du site

6.un RIB correspondant aux coordonnées bancaires renseignées dans l'acte d'engagement

7.un extrait Kbis du registre du commerce de moins de trois (3) mois

8.présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années en lien avec le présent marché.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

1. l'acte d'engagement à compléter, dater et signer par le(s) représentant(s) qualifié(s) du/des prestataire(s) (deux exemplaires)

2. la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (Dpgf) du site, la DPGF non-renseignée dans son intégralité entraînera la non-conformité de l'offre. A fournir en deux exemplaires à rendre obligatoirement sous forme papier et sous format EXCEL (joindre un CD ou une clé USB avec la DPGF complétée — document Excel). En cas de discordance entre le document papier et le document numérique, c'est le document papier qui fera foi. Le bordereau papier constitue la seule pièce contractuelle, mais la fourniture du support informatique est obligatoire.

3. les bordereaux des prix unitaires en deux exemplaires à rendre obligatoirement sous forme papier et sous format EXCEL (joindre un CD ou une clé USB avec le BPU complété — document Excel). En cas de discordance entre le document papier et le document numérique, c'est le document papier qui fera foi. Le bordereau papier constitue la seule pièce contractuelle, mais la fourniture du support informatique est obligatoire.

4. le Cahier des Clauses Administratives Particulières et le Cahier des Clauses Techniques Particulières datés et signés (un exemplaire)

5. le mémoire technique des dispositions que le soumissionnaire se propose d'adopter pour l'exécution de la prestation en deux exemplaires ainsi qu'une version sur support informatique.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. La valeur financière. Weighting 60
2. La valeur technique. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

HUEP-15-065-87-MNT

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

24.11.2015 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Toute question relative au dossier de consultation doit parvenir à la personne publique au plus tard le 13.11.2015 à 12:00.

Les questions sont à envoyer à l'adresse suivante: <https://www.achats-hopitaux.com> au niveau de cette consultation dans l'espace des échanges sécurisés.

La personne publique transmet les réponses à ces questions au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres via la plateforme dématérialisée.

la visite du site est obligatoire pendant le délai de publication de l'appel d'offres, la date limite de visite étant fixée au VENDREDI 13 NOVEMBRE 2015.

Elle se fera selon les modalités fixées à l'article 2.12 du Règlement de Consultation.

Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter de la date de notification. Il est ensuite renouvelable par tacite reconduction, selon les dispositions du décret n° 2011-1000 du 25.8.2011, jusqu'au 24.8.2018 au plus tard.

la valeur technique de l'offre sur 100 points puis pondérée à 40 sera appréciée à partir du mémoire technique dont le contenu sera le suivant:

- méthodologie intervention animalerie (sur 60 points),
- astreinte (sur 20 points),

— modalités de gestion du contrat (sur 20 points).

si une offre obtient, pour le critère valeur technique, une note inférieure à la moyenne de la note maximale soit 20 points, elle sera considérée comme insuffisante et ne sera pas classée.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 12.10.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Précisions concernant les délais d'introduction des recours: un référé précontractuel peut être exercé avant la signature du contrat. Un délai de suspension de cette signature de 16 ou 11 jours sera appliqué à compter de la date d'envoi de l'information aux candidats évincés.

Un référé contractuel peut être exercé après la passation du contrat, 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution et dans les conditions prévues à l'article L.551-14 du code de justice administrative.

Un recours en contestation de la validité du contrat, dans les deux mois à compter des mesures de publicités appropriées.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

12.10.2015